



Trait

d'union

n°51/Hiver 25

Une page se tourne

Elus, agents, véhicule, commerces...

Journal municipal d'actualités et d'informations de la commune de Rothau

Sommaire

3

-Edito.

4

-Décisions du Conseil.

5

-Rothau lui dit merci, la retraite lui dit bienvenue

6

-Ciné-débat au Royal.

07

-Cérémonie des vœux du maire.

08

-En février, recensement de la population.

10

-Trophées des Collectivités 2025.

11

-La Maison des Assistants Familiaux.

12

-Un geste simple et le tri est joué !

13

-STOP !

14

-Journées du patrimoine.

16

-Prévention des inondations.

17

-SDEA

18

-On a vu...

21

-Une nouvelle page s'ouvre.

22

-Le marché du 6.

23

-Collectivité Européenne d'Alsace.

24

-Kit urgence.

27

-Etat civil.

Trait d'Union
Mairie de Rothau
24 Grand' Rue
67570 Rothau.
Conception et réalisation;
Mairie de Rothau

-Tirage 900 exemplaires
ISSN 1817-857X

Directeur publication:
Marc SCHEER

Rédacteur en chef:
Jean-Michel FRÈNE

Crédit photos:
Jean-Michel FRÈNE
Bastien MASSOT
Françoise VERET
Marc SCHEER

Comité de Rédaction:

Silvia DO SACRAMENTO
Jean-Michel FRÈNE
Bastien MASSOT
Martine KOENIGUER
Catherine LE MENER
Marc SCHEER
Françoise VERET



En cette fin d'année 2025, que dire de ce deuxième semestre de l'année ? Le dossier de la rénovation des appartements du 6 rue de Schirmeck a bien avancé avec la réalisation de travaux de préparaton du chantier (démolition, électricité, etc...), ce qui va permettre début janvier le début des gros travaux de réhabilitation. L'ouverture de la maison des assistants familiaux, toujours rue de Schirmeck, a permis là aussi d'embellir le centre de la commune et de poursuivre ainsi l'aménagement du centre bourg.

Concernant le futur aménagement de la traversée de Rothau, le dossier avance avec un gros travail sur les mesures de compensation environnementale, ce

qui devrait permettre de déposer le dossier de déclaration d'utilité publique durant l'année 2026, en espérant que les recours ne viendront pas ralentir ce chantier dont l'importance pour une bonne partie des habitants est vitale car on ne rappellera jamais assez combien ce projet est source d'amélioration de la vie de tous les jours pour nos habitants ; il faut préciser que cela ne se fera pas au détriment de la flore et de la faune, bien au contraire, avec un vrai progrès sur le plan environnemental et sur la protection contre les inondations, n'en déplaise à certains opposants qui ne se sont jamais donnés la peine d'étudier le dossier dans sa totalité, se contentant de

déclarations incantatoires et de principe.

Quant à la cour de l'école, autre gros chantier de l'année passée, il a fait partie des trois nominés des trophées des Collectivités, catégorie jeunesse et s'il n'a pas gagné, il a malgré tout été sélectionné parmi quarante-neuf dossiers alsaciens !

Que dire aussi de certaines incivilités (infractions routières, crottes de chien...) qui restent encore trop nombreuses et qui sont un manque de respect pour toutes les personnes qui résident ou qui simplement traversent notre commune : allez, un petit effort et tout le monde s'en portera mieux !

Et comme il s'agit de mon dernier éditorial, je voudrais en profiter pour remercier du fond du coeur toutes les personnes qui m'ont fait confiance, à moi et toute mon équipe durant ces vingt-cinq dernières années car cela a été un vrai bonheur d'exercer cette fonction. Encore mille fois merci à toutes et à tous, bonne chance à l'équipe qui nous succèdera, et tous mes voeux pour les fêtes de fin d'année, que 2026 vous apporte joie et bonheur.
Marc Scheer

Principales décisions de Conseil Municipal :



Juin :

- Accord sur la composition de l'organe de délibération de l'EPCI en vue des élections de 2026.

Juillet:

- Attribution des marchés de travaux pour la rénovation des appartements 6 rue de Schirmeck.

Septembre:

- Clôture et transfert des résultats 2024 du budget

eau.

- Validation décomptes de charges des logements communaux.
- Création d'un poste au service administratif.

Octobre:

- Emprunt achat véhicule.
- Recensement de la population : fixation du montant de la rémunération des agents recenseurs.

Novembre:

- Projet de zonages du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Décembre:

- Etat de prévisions des coupes et travaux en forêt communale année 2026.
- Emprunt pour travaux de rénovation des appartements 6 rue de Schirmeck.

Rothau lui dit merci, la retraite lui dit bienvenue.



À Rothau, la fin d'année 2025 marque un moment particulier: le départ en retraite de Michel Conédéra, figure familière de la vie communale.

Après de longues années passées au service de la commune, son départ résonne comme la conclusion d'un parcours marqué par la fidélité, le dévouement et la proximité avec les habitants. Employé municipal apprécié pour sa disponibilité et son sens du travail bien fait, Michel a accompagné la vie quotidienne du village avec discrétion mais efficacité. Qu'il s'agisse de l'entretien

des espaces publics, du soutien aux événements locaux ou de la présence rassurante dans les tâches de proximité, il a incarné ce lien essentiel entre les habitants et leur commune. « Michel, on pouvait toujours compter sur lui », glisse un élu, rappelant combien son engagement a contribué à maintenir la qualité de vie dans Rothau.

Son départ en retraite est empreint d'émotion. Les collègues et les élus ont tenu à lui rendre hommage lors d'un moment convivial organisé en mairie. Les habitants, eux aussi, saluent son parcours et expriment leur gratitude pour ces

années de service. Beaucoup évoquent sa gentillesse, son professionnalisme et sa capacité à rendre service sans jamais compter son temps.

La transmission est désormais assurée par l'équipe municipale, mais chacun sait que l'empreinte de Michel restera présente dans le quotidien du village. Son départ n'est pas seulement la fin d'une carrière, c'est aussi une page de l'histoire communale qui se tourne.

À Rothau, ce départ en retraite est l'occasion de rappeler que derrière les grands projets et les décisions municipales, il y a des femmes et des hommes qui, par leur travail quotidien, donnent vie à la commune. Michel en est l'exemple parfait. Son engagement restera une référence, et son départ une invitation à poursuivre dans le même esprit de service et de proximité.



Mardi 9 décembre a eu lieu un ciné-débat, organisé par l'association Colibri-Bruche sur le métier d'assistante maternelle.

Un film, « Nounou, c'est tout un métier », réalisé par un jeune étudiant en cinématographie de la vallée, Evan Fuchs, a servi d'introduction au débat qui a été animé par Mme Stéphanie Lepy, auteure, coach et formatrice, venu

spécialement à Rothau pour cette manifestation qui a réuni une soixantaine de personnes.

Le débat a été très instructif et a permis de mettre en lumière ce métier d'assistante maternelle qui est un vrai métier, nécessitant de multiples compétences et qui mérite d'être mieux connu, à l'heure où le nombre « d'amats » est en nette régression.

A noter la présence de Mr Frédéric Bierry, Président de la CEA et de responsables de la PMI ce qui démontre que la garde d'enfants est un vrai sujet de société qui mérite toute notre attention.



2026

CÉRÉMONIE

DES VOEUX DU MAIRE

Samedi 31 janvier 2026

A 17H00

à la salle Polyvalente "Le Royal"

à Rothau

En février, recensement de la population.



À partir du 15 janvier et jusqu'au 14 février 2026, notre commune participera au recensement national de la population organisé par l'INSEE.

Cette opération, qui concerne toutes les communes de moins de 10 000 habitants, permettra de connaître avec précision le nombre d'habitants et d'adapter les services publics aux besoins réels de la population.

Durant cette période, des agents recenseurs mandatés par la mairie se présenteront aux domiciles des habitants. Leur mission est simple: remettre les documents nécessaires au recensement et accompagner chacun dans la démarche. Les habitants pourront choisir de répondre au questionnaire en ligne, grâce à des codes d'accès sécurisés, ou de remplir un formulaire papier qui sera

ensuite collecté par l'agent. Dans tous les cas, les informations recueillies resteront strictement confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques.

La municipalité rappelle que le recensement est un acte civique essentiel. Les données obtenues servent à planifier l'ouverture de classes, à organiser les transports scolaires, à prévoir les équipements sportifs ou culturels et à calculer la participation financière de l'État au budget communal. C'est donc l'avenir de Rothau qui se dessine à travers cette enquête.

Les habitants sont invités à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs, reconnaissables grâce à une carte officielle fournie par la mairie. Leur travail

repose sur la confiance et la coopération de chacun. Répondre au recensement, c'est contribuer directement à l'amélioration de la vie locale et à la qualité des services dont bénéficie la population.

En février 2026, Rothau vivra donc un moment important de citoyenneté partagée.

Derrière les questionnaires et les visites des agents se joue une étape décisive pour l'avenir de la commune, son développement et son rayonnement.

Merci de réserver le meilleur accueil à Tiffany Spagolla, Claire Corret, Clarisse Heim et Nadia Corret.

Fête des séniors.



Le dimanche 7 décembre 2025, Le Royal a accueilli le traditionnel repas des aînés, organisé par la municipalité. Cet événement, devenu incontournable dans la vie du village, a rassemblé de nombreux habitants qui ont partagé un après-midi placé sous le signe de la convivialité et de la chaleur humaine.

Dès midi, les invités ont été accueillis en musique par l'équipe municipale et les membres de la Fanfare de Rothau. Les tables joliment décorées et l'ambiance festive ont donné le ton d'une journée dédiée au plaisir d'être ensemble. Le menu, élaboré par Damien et son équipe du Restaurant de la Place, a permis aux convives de savourer des plats généreux ponctués de douceurs

sucrées.

Au-delà du repas, ce rendez-vous a été l'occasion pour nos anciens de retrouver des amis, d'échanger des souvenirs et de partager des instants de rire. La municipalité a rappelé l'importance de maintenir ces moments de rencontre, qui renforcent le lien social et témoignent de la reconnaissance de la commune envers ses anciens. Un moment particulièrement apprécié

fut la projection d'extraits d'anciens reportages consacrés aux groupes de théâtre, de musique et de chorale de Rothau. Ces images, empreintes de nostalgie, ont ravivé de nombreux souvenirs chez les participants, rappelant la vitalité culturelle de la commune et l'engagement des habitants dans la vie associative. Les sourires et les échanges qui ont suivi ont montré combien ces archives restent précieuses pour entretenir la mémoire collective.

L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance musicale, certains n'hésitant pas à fredonner ou à esquisser quelques pas de danse. Les sourires et les applaudissements ont confirmé le succès de cette édition 2025, qui restera dans les mémoires comme un beau moment de solidarité et de joie partagée.



Trophées des Collectivités 2025:

une reconnaissance manquée mais une fierté intacte.



Wittelsheim, mardi 2 décembre 2025. La salle Grassegert était le théâtre de la cérémonie des Trophées des Collectivités.

Des élus de toute l'Alsace s'étaient déplacés pour découvrir les projets qui illustrent le dynamisme local. Les applaudissements résonnaient à chaque présentation des réalisations, et la fierté était palpable lorsque chaque initiative était présentée. Rothau avait choisi de mettre en avant son projet de réaménagement de la cour de l'école Gustave Steinheil, une démarche pensée pour la jeunesse.

« Nous avons voulu transformer un espace figé en un lieu vivant, où les enfants peuvent apprendre, jouer et respirer » a indiqué Marc Scheer. Devant lui, des images de la cour actuelle et des plans de

réaménagement illustraient la volonté de la commune: plus de verdure, des zones de jeux adaptées, des espaces modulables pour l'enseignement en plein air et une gestion écologique des eaux pluviales. L'idée est simple mais ambitieuse : faire de la cour un véritable prolongement de l'école, un lieu où la pédagogie rencontre la convivialité.

Pour les parents, le sentiment est que les enfants qui passent une grande partie de leur journée dans cette cour peuvent désormais évoluer dans un cadre plus accueillant et plus vert. « C'est une vraie chance pour eux ! »

indique une maman qui vient d'accompagner sa fille à l'école. Un des enseignants d'ajouter: « Pouvoir donner cours dehors, dans ce cadre, ouvre des perspectives incroyables. »

Malgré l'enthousiasme suscité, notre commune n'a pas décroché le trophée dans la catégorie jeunesse, remporté par la Ville de Mulhouse avec son programme « Engage-toi ! ». La déception était perceptible, mais vite relativisée. « Bien sûr, nous aurions aimé être

récompensés », reconnaissait le Maire. « Mais l'essentiel est que notre projet existe et qu'il bénéficie directement aux enfants. Etre parmi les trois finalistes est déjà une victoire en soi. »

En repartant de Wittelsheim, la délégation de Rothau avait la certitude d'avoir porté haut une vision : celle d'une commune qui place la jeunesse au coeur de ses priorités. Le réaménagement de la cour de l'école Gustave Steinheil reste un investissement durable dans l'avenir, et une preuve que l'innovation peut naître aussi dans les petites communes.

Notre initiative a suscité de l'intérêt d'autres municipalités.

Plusieurs communes voisines sont venues observer la réalisation et s'en inspirer pour engager à leur tour des projets similaires. Ce rayonnement démontre que l'expérience de Rothau ne se limite pas à une transformation locale, mais qu'elle ouvre une voie nouvelle pour repenser les espaces.

A quand la suite ?

La Maison des Assistants Familiaux inaugurée.



L'inauguration de la Maison des Assistants Familiaux de Rothau a marqué un moment fort pour la commune mais surtout pour l'ensemble du territoire. Niché au coeur du village, dans l'ancienne maison de la famille Moritz, cet espace a été pensé chaleureux et fonctionnel, pour accompagner les assistants familiaux dans leur mission quotidienne et à offrir aux enfants confiés un cadre sécurisant et adapté.

Un assistant familial est une personne agréée qui accueille chez elle des enfants confiés par les services sociaux, lorsque leur famille ne peut pas les prendre en charge. Ces professionnels de l'accueil, souvent appelés

familles d'accueil, offrent aux enfants un cadre de vie stable, sécurisant et bienveillant.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des élus locaux, des représentants de l'Etablissement Oberlin et de la Collectivité Européenne d'Alsace, qui ont porté ce projet. Les discours ont insisté sur l'importance de reconnaître le rôle essentiel des assistants familiaux, véritables piliers de la protection de l'enfance.

« Cette maison est un outil concret pour soutenir ceux qui, chaque jour, ouvrent leur foyer et leur coeur aux enfants en difficulté », a rappelé une responsable associative.

Le bâtiment, rénové avec soin, propose des espaces variés : salles de réunion pour les temps de formation et d'échanges, bureaux pour les entretiens individuels, mais aussi lieux conviviaux où les familles peuvent se retrouver. L'objectif est double : faciliter le travail des professionnels et renforcer la qualité de l'accueil familial. Les assistants familiaux disposent désormais d'un point d'ancrage proche, accessible et pensé pour leurs besoins.

L'ouverture de cette structure s'inscrit dans une dynamique régionale : inspirée d'expériences réussies ailleurs, elle a été adaptée aux réalités locales grâce à un travail collectif associant professionnels, assistants familiaux et services sociaux.

Elle illustre la volonté de la Collectivité Européenne d'Alsace de renforcer l'accompagnement de proximité et de valoriser l'engagement des familles d'accueil.

Une nouvelle étape pour la protection de l'enfance dans la vallée de la Bruche, et une fierté pour la commune qui accueille désormais cet espace.

Un geste simple et le tri est joué !

La collecte des déchets alimentaires est en place. En 2025, cela représente en moyenne 15,7 kg de déchets alimentaires par habitant

Cette collecte complète le compostage et offre une nouvelle solution pour alléger nos poubelles tout en produisant de l'énergie renouvelable et de l'engrais naturel.

Pourquoi trier ?

Les déchets alimentaires et de jardin, appelés aussi les biodéchets, représentent 1/3 de nos poubelles d'ordures ménagères.

Ces déchets non triés sont ensuite incinérés alors qu'ils pourraient être valorisés :

- par le compostage, qui permet la création de compost.
- par la méthanisation, qui

permet la création d'énergie renouvelable et d'engrais naturel.

Comment ça marche ?

1) Triez vos déchets alimentaires à l'aide du bioseau et des sacs en kraft reçus à votre domicile : restes de repas, fruits, légumes, petits déchets verts, laitages, fromages, pains, pâtisseries, céréales, marc de café, sachets de thé, essuie-tout et serviettes en papier blanc.

2) Déposez votre sac fermé dans un point d'apport volontaire proche de chez vous.

3) Les déchets collectés sont ensuite valorisés par méthanisation.

Et si je composte déjà ? Continuez ce geste essentiel ! Utilisez les nouveaux points de collecte pour les déchets

alimentaires que vous ne compostez pas : os, arrêtes, restes de repas cuits etc.

Un atelier «Jardinage au naturel et compostage» est organisé régulièrement sur le territoire du

Select'om. Cet atelier donne droit à l'achat d'un composteur en bois subventionné.

Renseignements :

www.select-om.com

Et bientôt : le tri se simplifie!

A partir du 2ème trimestre 2026, en plus de la collecte des déchets alimentaires, le Select'om simplifie

le geste de tri et adapte son système de collecte. Au courant de l'année, vous recevrez une enveloppe à domicile avec toutes les informations nécessaires ainsi que votre nouveau calendrier de collecte !

Un déchet alimentaire, c'est quoi ?



Restes de repas (os, viande, poissons, riz, pâtes, oeufs etc.)



Fruits, légumes et petits déchets verts



Laitages et fromages



Pains, pâtisseries et céréales



Marc de café et sachets de thé



Essuie-tout et serviettes en papier blanc

STOP !



**Merci de ramasser
les crottes de
votre chien**

Tout le monde est excédé par un problème persistant : les déjections canines abandonnées sur les trottoirs, les places et les espaces verts. Ce manque de civisme complique la vie quotidienne, obligeant chacun à marcher les yeux rivés au sol pour éviter les saletés.

Les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas après leur animal portent une responsabilité directe.

Les excuses ne tiennent plus : des poubelles sont disponibles et le geste ne prend que quelques secondes. Face à une pédagogie qui ne suffit plus, des mesures fermes - notamment la verbalisation - doivent être appliquées. La propreté du village ne peut pas reposer uniquement sur la bonne volonté de quelques citoyens.

Au-delà du confort quotidien, c'est aussi l'image de Rothau qui est en jeu. Le village accueille visiteurs, familles et randonneurs : des espaces publics sales nuisent à son attractivité et à la qualité de vie.

Il est temps que chacun assume ses responsabilités. Les propriétaires doivent adopter un comportement respectueux.

Journées du patrimoine.

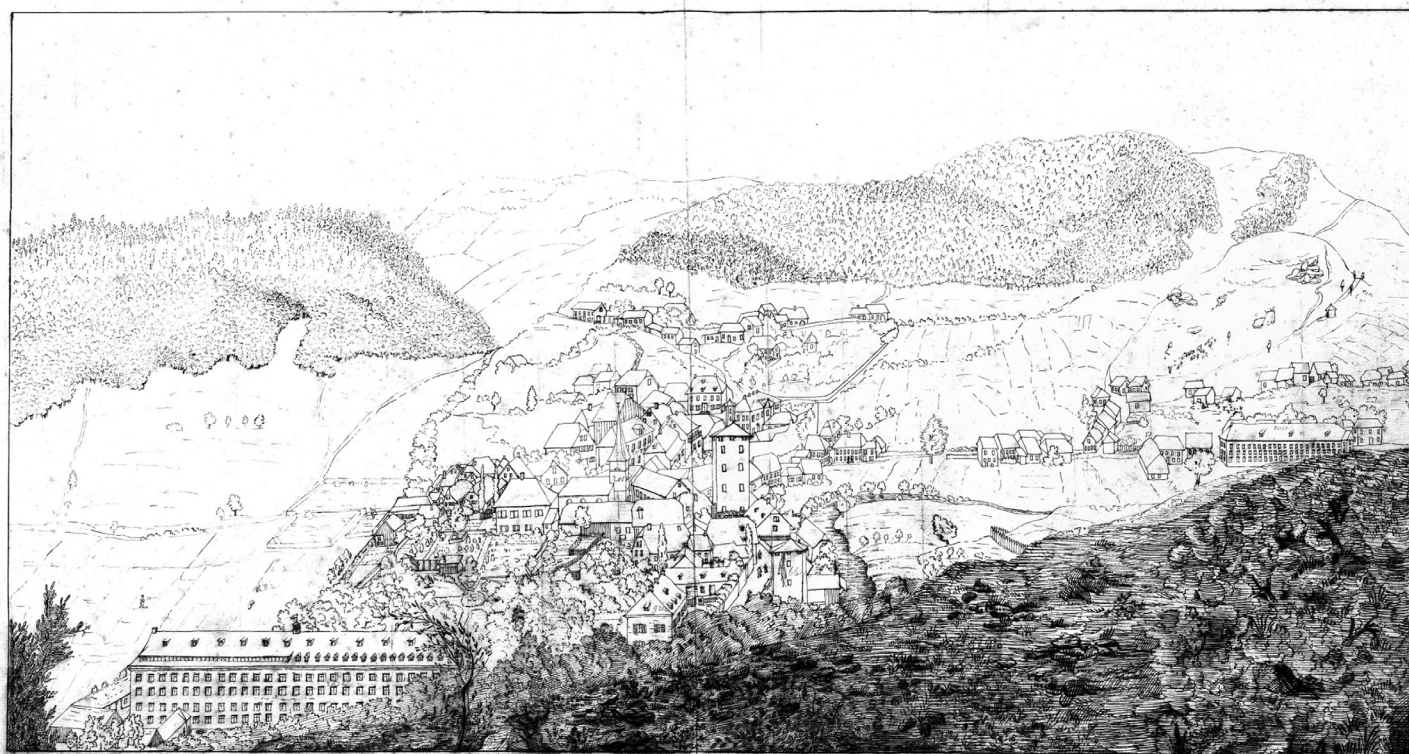
Chez nous, les Journées du patrimoine ont pris la forme d'un week-end où le patrimoine religieux et industriel se sont répondus, avec l'ouverture du temple protestant comme point d'orgue de la programmation.

L'organisation de ces journées a été portée par les paroisses catholique et protestante, qui ont articulé visites, découvertes et révélations patrimoniales autour des deux journées du 20 et 21 septembre 2025. Régis Simoni et Fabien Barxell figuraient parmi les organisateurs référents, coordonnant les portes ouvertes et les animations centrées sur l'histoire locale, notamment la mise en valeur des héritages de la métallurgie et du textile qui ont façonné la commune. Un élément inattendu a marqué l'événement: la découverte et l'authentification d'un dessin original de Gustave Brion au presbytère catholique, qui a suscité un vif intérêt parmi les amateurs d'art et d'histoire locale.

L'historien Jean-David Touchais a assuré la présentation du temple, proposant une plongée

dans l'histoire du culte protestant et dans l'architecture de l'édifice, oeuvre de Louis Michel Boltz, offrant aux visiteurs une lecture à la fois érudite et accessible des lieux. La promenade-découverte conduite par Régis Simoni, président du conseil de fabrique, a permis de relier les différents points d'intérêt du village en retraçant des rues et des lieux emblématiques tels que la rue du Château et la rue du Haut-Bout, offrant aux participants une narration vivante du développement urbain et social de Rothau. Le départ de cette déambulation s'est fait devant l'église Saint-Nicolas, et la visite a été conçue pour rendre sensible la continuité entre architecture sacrée et mémoire collective, en invitant à regarder autrement les façades et les ruelles familières. L'église Saint-Nicolas elle-même a été présentée dans son contexte historique et architectural, construite entre 1867 et 1868 par l'architecte Charles-Nicolas Fontaine, et incarnant le renouveau religieux du XIX^e siècle en Alsace.

Les interventions autour de l'église ont mêlé explications architecturales, anecdotes sur les artisans locaux et éclairages sur les transformations liturgiques qui ont façonné l'édifice, permettant aux visiteurs de comprendre comment un bâtiment peut être à la fois lieu de culte et témoin des mutations sociales. Au-delà des visites guidées et des conférences, ces journées ont été l'occasion d'un dialogue entre habitants, bénévoles et spécialistes, chaque protagoniste apportant sa voix pour recomposer l'histoire de Rothau. Les interventions des guides, des historiens et des représentants paroissiaux ont alterné contextualisation scientifique et récits personnels, transformant les visites en moments de transmission vivante où le patrimoine n'apparaissait pas seulement comme un héritage figé mais comme une ressource partagée.



Rothau
Vue prise du haut des rochers de la Claquette.

Photo scannée par Denis Kleinknecht à partir du dessin réalisé par Gustave Brion autour de 1845 et trouvé dans un meuble du presbytère catholique à ROTHAU. Celui-ci représente une vue de Rothau du haut de la côte de La Claquette, entre la fin de la métallurgie et le début du textile.

Prévention des inondations : donnez votre avis !



PRÉVENTION DES INONDATIONS : DONNEZ VOTRE AVIS

12 DÉCEMBRE
2025

12 JANVIER
2026

PARTICIPEZ À LA CONSULTATION

En ligne :

www.bassinversant-bruchemossig.fr

Au siège du Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig :

2 route Ecospace – 67120 Molsheim



Pour réduire les conséquences dommageables des inondations, un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) a été élaboré par le Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig et les collectivités locales. Il comporte 33 actions qui s'inscrivent dans 7 axes d'intervention, pour la période 2026-2032, avec un budget de 10,3M d'euros. Du 12 décembre au 12 janvier, vous pouvez prendre connaissance du programme et partager vos observations sur le site Internet du Syndicat : <https://www.bassinversant-bruchemossig.fr>



D'où vient l'eau du robinet en Alsace ?



Le SDEA exploite plus de 500 captages répartis entre :

- Des forages en plaine
- Des sources situées principalement dans le massif vosgien

Une eau naturellement de qualité

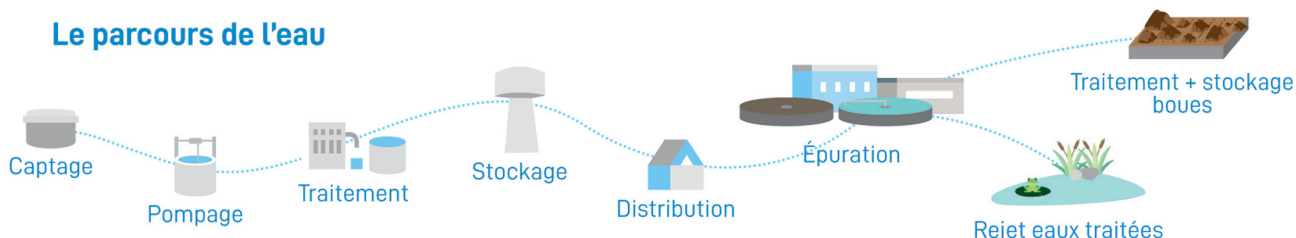
L'eau de la nappe est souvent potable sans traitement, mais un traitement de chloration peut-être appliqué pour garantir la sécurité sanitaire sans risque pour la santé.



Une ressource à protéger

Le SDEA s'est engagé dans une surveillance continue adaptée à chaque captage et contexte local, et mène des actions de prévention de pollution sur l'ensemble de son territoire pour contribuer à préserver la qualité de la nappe d'Alsace.

Le parcours de l'eau



Vrai ou Faux ?

- L'eau qui ressort de la station de traitement d'eaux usées est potable ?
- L'eau du robinet est de moins bonne qualité que l'eau en bouteille ?

a. Faux. L'eau rejetée est propre, de bonne qualité pour être absorbée par l'environnement, mais non potable.
b. Faux. L'eau du robinet est soumise à des contrôles sanitaires très stricts et réguliers, plus rigoureux que pour l'eau en bouteille. Elle est donc très bonne à boire.



Cycles de l'eau



Missions Eau

Les métiers de l'eau vous intéressent ?
 Le SDEA recrute, jetez-vous à l'eau et rejoignez-nous !



On a vu...

-Des représentants de la CEA informer les élus de l'avancement du dossier de l'aménagement routier.



-Le temple accueillir un chaleureux concert de Noël de la Fanfare.



-La cérémonie du 14 juillet se dérouler dans la bonne humeur et sous le soleil.



-Les représentants des associations du village se réunir pour l'élaboration du calendrier des fêtes 2026



-L'exposition sur l'invention d'un citoyen ingénieux de Rothau partir pour le Musée de la batellerie et des voies navigables de Conflans-Sainte-Honorine.



-Un autre départ à la retraite.





-Une belle édition de la fête du village.



-Tout le monde prend possession des nouveaux aménagements de l'école.



-Des génies qui pensent illuminer leur vie en volant des décorations de Noël du village.

-L'automne arrive et dans son souffle doré nous rappelle que la nature est une éternelle beauté.



-De nouveaux aménagements rue de Schirmeck.



Carrefour Express a trouvé sa place.

Un an après son ouverture, le Carrefour Express de Rothau s'est imposé comme un repère incontournable du quotidien des habitants. Lorsqu'il a réouvert ses portes en 2024, beaucoup espéraient que cette supérette redonnerait vie au commerce de proximité dans le village. Douze mois plus tard, le pari semble réussi.

La présence du magasin a profondément changé les habitudes. Les habitants n'ont plus besoin de parcourir plusieurs kilomètres pour leurs achats. Les personnes âgées, notamment, apprécient de pouvoir faire leurs courses à pied, tandis que les familles profitent de la commodité d'un commerce

ouvert tous les jours, y compris le dimanche matin. Le Carrefour Express est (re-) devenu un service de proximité qui simplifie la vie et renforce l'autonomie des habitants.

Au-delà de l'aspect pratique, le magasin a recréé une dynamique sociale. Il est un lieu de rencontre, où l'on échange quelques mots en faisant ses courses, où l'on croise ses voisins, où l'on retrouve une atmosphère conviviale qui manquait depuis la fermeture de l'ancien commerce. Cette vitalité profite aussi au centre du village, qui retrouve un peu de son animation. L'impact économique est également visible. La supérette attire du passage et

contribue à maintenir une activité commerciale dans Rothau, ce qui renforce l'attractivité du village.

Les élus locaux voient dans cette réouverture un signe encourageant : elle prouve que le commerce de proximité a encore toute sa place dans les communes rurales, à condition d'être soutenu par les habitants.

Un an après, le Carrefour Express n'est pas seulement un magasin. Il est devenu un symbole de résilience et de renouveau pour Rothau. Sa réussite repose sur une évidence : la force d'un village se mesure aussi à sa capacité à préserver des services de proximité, indispensables à la qualité de vie et au lien social.



Une nouvelle page s'ouvre...



À Rothau, le Bar de La Rothaine n'est pas seulement un commerce. C'est un lieu de vie, un repère quotidien, un endroit où l'on se retrouve pour échanger, partager un café ou simplement croiser des visages familiers.

Pendant des années, Jean-Luc Schneider en a été l'âme, accueillant les habitants avec chaleur et simplicité. Son départ marque la fin d'une époque, mais aussi le début d'une nouvelle aventure pour ce lieu emblématique du village. Jean-Luc a incarné bien plus qu'un patron de bar. Il a été un visage connu, une oreille attentive, un acteur discret mais essentiel de la vie locale.

Beaucoup se souviennent de ses salutations matinales, de ses conversations autour d'un café, de sa disponibilité

pour rendre service. Son établissement était un carrefour où se mêlaient générations et histoires, un espace où l'on se sentait chez soi.

La transmission aux nouveaux propriétaires s'est faite dans un esprit de continuité et de confiance. Depuis le 5 novembre, ce sont Sabine et Eric Vilmain qui tiennent désormais les rênes du Bar de La Rothaine. Habitué au monde du commerce de proximité, ils ont déjà une solide expérience acquise à Obernai et souhaitent préserver l'âme du lieu tout en y apportant une énergie nouvelle. Leur volonté est claire : maintenir l'accueil convivial qui a fait la réputation du lieu, tout en développant de nouvelles idées pour répondre aux attentes des clients et

renforcer le rôle de lieu de rencontre.

Dans le village, l'émotion est palpable.

Les habitués saluent le travail accompli par Jean-Luc et lui souhaitent une retraite paisible, pleine de moments heureux, même si de son propre aveu, la volonté de développer de nouveaux projets est intacte. En même temps, ils accueillent avec bienveillance les nouveaux propriétaires, conscients que la vitalité d'un commerce repose sur la fidélité des habitants et sur l'envie de continuer d'en faire un lieu vivant.

À Rothau, le Bar de La Rothaine reste un symbole. Le départ de Jean-Luc n'est pas une fin, mais une transmission. Une page se tourne, et une autre s'écrit, avec la même ambition : offrir aux habitants un espace de convivialité, de proximité et de partage.

Le marché du 6.



Ce samedi 6 décembre 2025, Rothau a vibré au rythme des lumières, des saveurs de Noël et aussi au rythme des bourrasques de vent grâce au marché organisé par l'Association de Parents d'Elèves de la Commune, Olivier et Sandra des Petits Plats de Mamama et leur équipe.

Leur établissement, déjà reconnu pour son esprit familial et sa cuisine généreuse, s'est transformé, le temps d'une journée, en véritable village de Noël.

Sous les guirlandes scintillantes, les visiteurs ont pu découvrir des stands variés : produits artisanaux, créa-

tions locales, et douceurs. L'ambiance était festive et chaleureuse portée par l'odeur envoûtante du vin chaud et des bredeles.

Pour l'occasion, c'est l'entrée de la place du marché qui a été décorée et l'espace aménagé pour recevoir 23 exposants. Ce marché de Noël n'était pas seulement une occasion de faire ses emplettes pour les fêtes, mais aussi un moment de rencontre et de partage.

Les visiteurs se sont retrouvés pour célébrer ensemble l'esprit de Noël, dans une atmosphère conviviale qui

reflète parfaitement l'âme du lieu.

Cette manifestation est aussi l'occasion pour Olivier et Sandra de remettre la recette de la brocante solidaire qu'ils organisent au cours de l'année pour aider au financement d'une association ou d'une oeuvre solidaire. Cette année, c'est un groupe d'enfant de l'Etablissement Oberlin qui s'est vu attribué la coquette somme qui doit servir à financer leur projet.

Une belle opération qui donne le ton des festivités de cette fin d'année.

La Collectivité européenne d'Alsace en action à ROTHAU



[Votre vie quotidienne]

✚ **165 013 €** de subvention à des particuliers de la commune pour la rénovation énergétique de leur logement

✚ **100 000 €** de subvention à la commune pour la rénovation de deux appartements



✚ **1 500 €** de subvention pour l'organisation du 150^{ème} anniversaire de la fanfare de Rothau



Monique Houlné & Frédéric Bierry,
conseillers d'Alsace du
canton de Mutzig

[Mobilités] Dans la vallée de la Bruche, nous sommes intervenus pour votre sécurité sur les routes :

- ❖ A **Urmatt/Niederhaslach**, sur la RD 1420, à hauteur de la scierie SIAT, nous avons repris les enrobés – **300 000 €**
- ❖ A **Grandfontaine**, sur la RD 392 des réparations ont eu lieu sur la chaussée. Sur la RD 993, les virages ont été repris – **126 700 €**
- ❖ Nouveaux enrobés à **Belmont** (RD 214), **Bourg-Bruche** (RD 1240), **la Broque** (RD 261), – **161 000 €**
- ❖ Reprise de la Traverse à **Saâles** (RD 1420) – **230 000 €**
- ❖ Sur les ponts de **St Blaise-la-Roche** (RD 1420) et **Wisches** (RD 392), reprise des trottoirs et garde-corps – **417 500 €**



[Enfance] Rothau, maison des assistants familiaux, une première en Alsace :

Dans la vallée, nous avons une tradition d'accueil des enfants confiés à l'établissement Oberlin et dans les familles d'accueil. Cette mission est difficile car ces enfants ont parfois beaucoup souffert. Nous mettons tout en œuvre pour leur donner le maximum de chance. Nous avons créé cette structure pour aider les professionnels et recréer du lien avec les familles.



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration **P**réalable

PC : Permis de **C**onstruire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

PORTAIL

DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est
obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



INSTAGRAM
[@armees.jeunesse](https://www.instagram.com/armees.jeunesse)



LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse



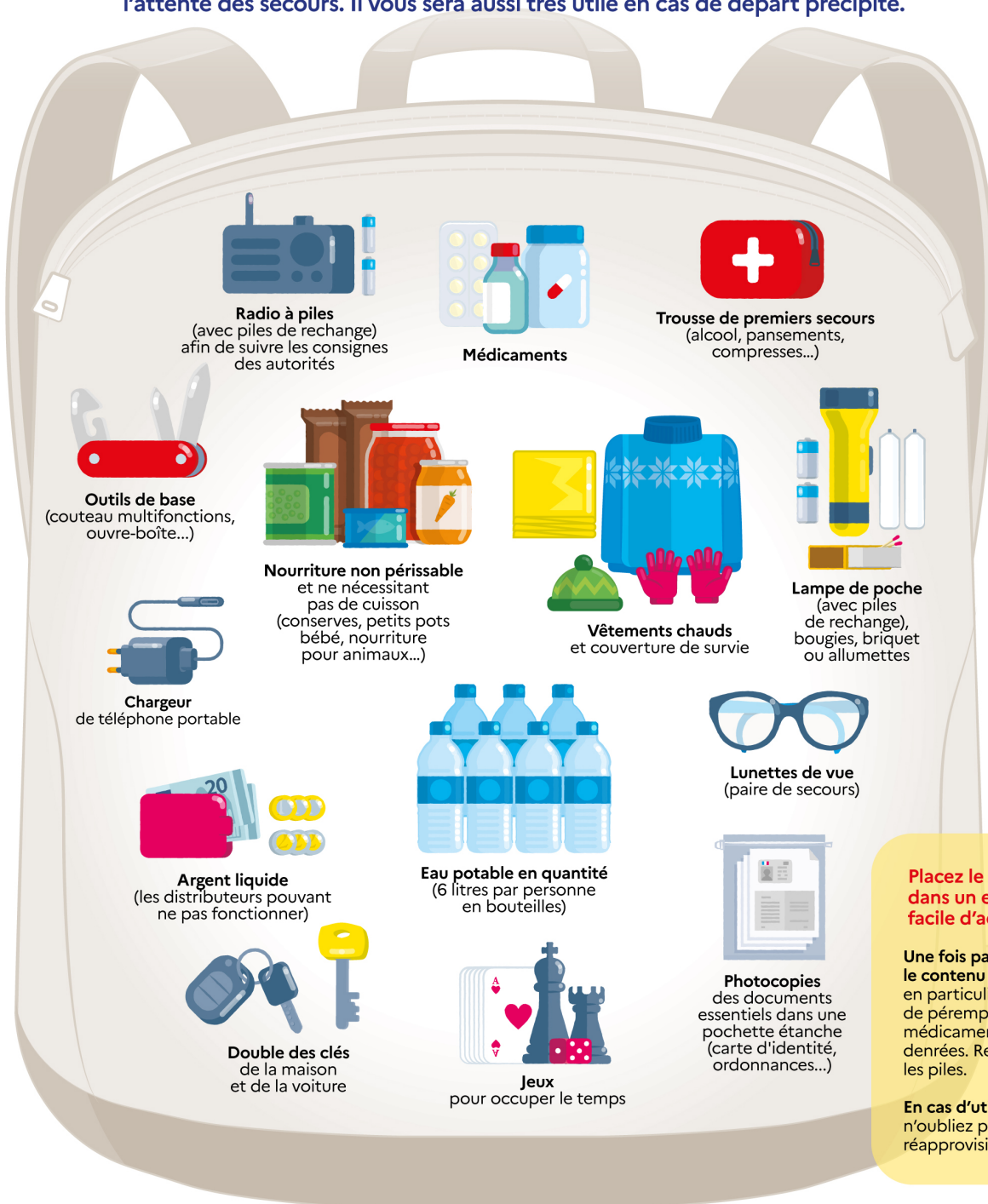
X
[@DSNJeunesse](https://twitter.com/DSNJeunesse)



YOUTUBE
[@SGArmees](https://www.youtube.com/SGArmees)

Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



**Placez le sac
dans un endroit
facile d'accès !**

**Une fois par an, vérifiez
le contenu de votre kit,**
en particulier la date
de péremption des
médicaments et des
denrées. Remplacez
les piles.

En cas d'utilisation,
n'oubliez pas de le
réapprovisionner !



Mariage

Mr LIMON Nicolas, Gérard, Philippe & Mme
PFUNDT Lisa 25/07/2025
Mr JERJIR Tomi & Mme
ZOUHRI Assiya 18/10/2025



Grands anniversaires

30 juin
Mme HISLER née LETO-
QUART Simone Estelle 93
ans

01 juillet
Mme PIED née WIBERT
Andrée 104 ans

03 septembre
Mme HAEFFELE Née JEU-
NESSE Germaine Louise 92
ans

21 septembre
M. AESCHELMANN
Charles 90 ans
01 décembre
M. BOSO-BETTEGA Primo
Victor 94 ans

01 décembre
Mme BRIGNON Marie,
France née DIANI 66 ans
18 décembre
Mme BRIOT née KAPP
Marie-Thérèse 91 ans
29 décembre
Mme MOREL née MERTZ
Suzanne Madeleine 92 ans



Nos peines

M. MARCHAL Jean-Claude
Georges 73 ans
(23 juin 2025)

M. KOCH Jean 81 ans
(09 juillet 2025)

M. SABOURIN Gérard
Roger 70 ans
(20 juillet 2025)

Mme NATOLINI Marie-
Chantal Alice, née KRESS
74 ans
(03 octobre 2025)

Mme SCHELL Monique,
Ginette née ZANETTI 82
ans

(05 décembre 2025)
Mme BRIGNON Marie
France née DIANI 66 ans
(05 décembre 2025)



Noce de diamant

06 Novembre
M. BARONDEAU André,
Henri & Mme POIROT Jac-
queline



Calendrier des fêtes

11.01.2026	Paroisse Protestante - Paroisse Catholique : galettes des rois
16.01.2026	CCAS Récré des Aînés
27.01.2026	Cérémonie Jardin droits de l'Homme
31.01.2026	Voeux du Maire
01.02.2026	Fanfare : Répétition
07.02.2026	Fanfare : Assemblée Générale
08.02.2026	Paroisse Protestante : Repas Choucroute
13.02.2026	CCAS Récré des Aînés
01.03.2026	APE Rothau : Bourse vêtement
07.03.2026	Paroisse Catholique : Concours belote
15.03.2026	Elections municipales
22.03.2026	Elections municipales
28.03.2026	Croix Rouge : Soirée
29.03.2026	Fanfare : Concert au Dôme
12.04.2026	Paroisse Protestante : Belote
24/25/26.04 2026	Printemps des Créateurs
01.05.2026	Fanfare : Aubade
08.05.2026	Cérémonie commémorative à Schirmeck
23/24.05. 2026	Fanfare Concert
13.06.2026	Dusty Boots : Repas fin d'année
14.06.2026	Paroisse Catholique : Kermesse
20.06.2026	Fanfare + Rothau en Fête : Fête de la musique